



Autorisation pour prise ponctuelle de médicaments

publié le 17/09/2021

Madame, Monsieur,

Si votre enfant à besoin de prendre des médicaments sur le temps scolaire, merci de remplir ce document à retourner à l'infirmerie ou en vie scolaire, accompagné de l'ordonnance du médecin et des médicaments.

Cordialement

Madame ROPERO
Infirmière scolaire.

Document joint



2021-09-14_autorisation_prise_ponctuelle_2nd_degre (PDF de 705.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.